

Chaleur dans les soins : il est temps d'agir

Enquête du Swiss TPH sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) | 2026

Pour la première fois, les mesures de protection contre la chaleur mises en place dans le secteur des soins et de l'accompagnement ont été recensées à l'échelle nationale. Le constat est sans appel : la chaleur pèse lourdement sur le personnel soignant, et la protection des employé·e·s comme celle des patient·e·s et des client·e·s présente encore d'importantes lacunes.

L'essentiel en bref

- **70 % du personnel soignant a jugé la chaleur assez à très éprouvante durant l'été 2025.**
- **La protection contre la chaleur, tant pour le personnel que pour les patient·e·s et les client·e·s, n'est pas encore la norme ; elle est nettement mieux mise en œuvre dans les soins à domicile et de longue durée que dans les hôpitaux.**
- **Des mesures essentielles, comme des salles de pause climatisées ou des tenues de travail adaptées, font souvent défaut.**
- **Des actions concrètes sont requises à tous les niveaux, des établissements de santé jusqu'au niveau politique.**

Contexte

Les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes et plus intenses en Suisse. Elles sont particulièrement dangereuses pour les personnes vulnérables (personnes âgées et personnes nécessitant des soins). Or, le personnel soignant exerce déjà son métier dans des conditions physiquement et émotionnellement éprouvantes, qui s'aggravent encore lors des journées de forte chaleur. Jusqu'ici, les données nationales sur l'état de la protection contre la chaleur dans les soins et l'accompagnement faisaient défaut. L'enquête en ligne, menée par le Swiss TPH sur mandat de l'OFSP et en collaboration avec L'Office fédéral de l'environnement, comble cette lacune : entre septembre et octobre 2025, près de 900 employé·e·s issus des soins de longue durée, des soins à domicile, des hôpitaux et des cliniques y ont participé. L'enquête a été soutenue par Spitex Suisse, CURAVIVA et l'Association Spitex Privée Suisse (ASPS).

Principaux résultats

70%

des employé·e·s ont jugé la chaleur de l'été 2025 assez à très éprouvante.

9 sur 10

ont fait état de symptômes liés à la chaleur – épuisement, troubles de la concentration, baisse de la motivation au travail.

4 sur 10

estiment que leur propre protection contre la chaleur est insuffisante.

6 sur 10

confirment en revanche que leurs patient·e·s et client·e·s sont bien protégé·es de la chaleur.

Nécessité d'agir

Les résultats le montrent : la protection contre la chaleur dans les soins a progressé, mais la mise en œuvre n'est pas encore généralisée. Le manque de temps et les caractéristiques du bâtiment sont les principaux obstacles évoqués. Pour les employé·e·s, un net décalage persiste entre les mesures appliquées et celles jugées importantes. Du côté des patient·e·s et des client·e·s, l'apport en liquides et le rafraîchissement des locaux sont fréquemment appliqués, tandis que des mesures plus complexes – révision des médicaments, transferts vers des espaces plus frais – le sont moins. Des mesures concrètes et applicables s'imposent, tant au niveau institutionnel que politique.

Recommandations du Swiss TPH

Aux établissements de santé

- Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action – pour protéger le personnel (p. ex. salles de pause climatisées, tenues de travail adaptées) ainsi que les patient·e·s et client·e·s (p. ex. identification des groupes à risque, révision des plans de médication).
- Encourager la participation des employé·e·s dans le développement des mesures.
- Inscire la protection contre la chaleur comme thématique à part entière dans la formation initiale et continue.

Aux cantons et aux communes

- Mettre à disposition des plans de protection types et organiser des séances d'information à l'intention des institutions de santé.
- Mettre en place un processus continu pour planifier l'action contre la chaleur, en impliquant un groupe de coordination central, des contrôles réguliers et en associant les établissements de santé comme partenaires.
- Favoriser les échanges entre établissements et soutenir, sur le long terme, des aménagements du bâtiment permettant de réduire la chaleur à l'intérieur des locaux.

À la Confédération

- Poursuivre de manière systématique le suivi et l'évaluation des mesures de protection contre la chaleur dans le système de santé.

Source

Bürgler A., Luyten A., Jeannetot D., Ragetti M. S. : Enquête 3 : Soins et accompagnement : exposition à la chaleur et état de mise en œuvre des mesures de protection. Enquête menée auprès du personnel des soins et de l'accompagnement 2025, avril 2026. Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le rapport complet est accessible sur : <https://www.bag.admin.ch/fr/mesures-de-protection-contre-la-chaleur-dans-le-secteur-de-la-sante-ou-en-est-la-suisse>

Contact

Demandes des médias : communications@swisstph.ch

Martina S. Ragetti, Climate, Health and Policy Group: martina.ragetti@swisstph.ch